

Le gouvernement annonce les buts et les objectifs pour la biodiversité d'ici 2020

Dossier de la rédaction de H2o
March 2015

L'honorable

Leona Aglukkaq, ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, a annoncé les buts et les objectifs du Canada pour la biodiversité d'ici 2020. Ces buts et objectifs guideront les mesures additionnelles en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques au Canada. Leur élaboration est le fruit d'une collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à laquelle ont contribué des organisations autochtones et des intervenants.

Les buts et les objectifs du Canada pour la biodiversité d'ici 2020 serviront de fondement pour mesurer et rendre compte des progrès réalisés dans la protection et la conservation de la biodiversité au pays par la voie de divers mécanismes, dont les programmes, nouveaux ou élargis, réalisés dans le cadre du Plan de conservation national. Depuis le lancement officiel de ce plan qui s'est fait l'année dernière, le gouvernement du Canada a progressé de façon considérable dans l'élaboration et la coordination d'actions d'intendance afin de conserver la biodiversité, ainsi que l'habitat qui la sous-tend. Ces buts et objectifs ne s'adressent pas seulement aux gouvernements, et aucune administration ni aucun secteur ne peuvent les atteindre seul. Pour réaliser des progrès, il faudra des actions concertées en grand nombre. Les collectivités locales et les communautés autochtones, les administrations urbaines et régionales, les entreprises et l'industrie, les groupes de conservation et d'intendance, les établissements d'enseignement et scientifiques ainsi que les citoyens contribuent tous à l'atteinte de ces objectifs.

Depuis 2006, le gouvernement du Canada a pris d'importantes mesures en vue de conserver et de restaurer l'environnement naturel du Canada et d'aider à rapprocher les Canadiens du riche patrimoine naturel du pays, notamment : en assurant la protection de près de 4 000 km² de terres sensibles privées ; en ajoutant une superficie de près du double de l'île de Vancouver au réseau fédéral d'aires protégées ; en investissant plus de 125 millions de dollars pour soutenir des projets locaux axés sur la conservation qui contribuent au rétablissement d'espèces en péril. Le Canada a été le premier pays à développer et à signer et à ratifier la Convention sur la diversité biologique, et il est fier d'héberger le Secrétariat pour la Convention sur la diversité biologique, qui se trouve à Montréal.

Les buts et les objectifs du Canada pour la biodiversité d'ici 2020

Biodiversité Canada

Environnement Canada - 09-02-2015

